

**Conseil économique et social**

Distr. générale
25 mars 2009
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Reprises de la session de 2009
18-27 mai 2009

**Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007,
présentés par les ONG ayant un statut consultatif
auprès de l'ECOSOC, par l'intermédiaire
du Secrétaire général conformément
à la résolution 1996/31 du Conseil***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Asia-Japan Women's Resource Center.	2
2. Chambre de commerce, de l'industrie et de la production de la République argentine	5
3. Fondation pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales et les secours humanitaires.	7
4. Centre palestinien pour les droits de l'homme	9
5. Volontari nel mondo	12

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales sont publiés sans mise en page officielle.



1. Asia-Japan Women's Resource Center (Spécial; 2000)

Partie I. Introduction

L'AJWRC (Asia-Japan Women's Resource Center) a été institué en 1995, en vue de mettre fin à toute forme de violence et de discrimination à l'encontre des femmes, de promouvoir les droits humains et la justice sociale, et d'autonomiser les femmes. Pour atteindre ces objectifs, l'AJWRC travaille aux trois programmes suivants : i) *travail en réseau et échange d'informations* : publication d'une revue trimestrielle en japonais et d'une revue semestrielle en anglais, rédaction d'ouvrages éducationnels, diffusion d'informations par Internet, et fourniture d'un service de référence d'informations pour les femmes; ii) *formation et éducation* : organisation de séminaires et d'ateliers sur divers sujets d'égalité entre les sexes, conférences et programmes de formation, et organisation de visites d'étude; et iii) *mobilisation et campagne* : suivi des actions et politiques qui peuvent influencer les droits des femmes, réalisation de campagnes ad hoc et de longue durée, d'enquêtes et études, participation au dialogue politique avec les gouvernements et les organisations internationales.

Partie II. Contribution de l'AJWRC au travail des Nations Unies

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social, et autres grandes réunions des Nations Unies

i) Examen et évaluation du Programme d'action de Beijing dix ans plus tard (BPFA) et de Beijing+5 (2004-2005). L'AJWRC a participé activement aux efforts des ONG de femmes, nationales, régionales et mondiales, contre la renégociation des objectifs convenus au niveau international et pour inciter les États Membres à réaffirmer leur engagement envers le BPFA. Les activités de l'AJWRC dans ce contexte sont notamment : la préparation d'un rapport conjoint d'examen des ONG de femmes japonaises, en particulier sur la question des Femmes et conflits armés; la participation au Forum des ONG Asie/Pacifique, 6-9 septembre 2004, Bangkok (Thaïlande), pour préparer les documents des ONG régionales et organiser un atelier sur les solutions pour les victimes de violence sexuelle au cours de conflits; l'envoi de lettres d'ONG japonaises et d'Asie/Pacifique exhortant les gouvernements à réaffirmer pleinement le BPFA; la participation et le lobbying à la cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, 18 février-11 mars 2005, Siège des Nations Unies à New York, où le représentant de l'AJWRC a participé au Caucus pour la paix et fait une intervention orale; ii) cinquante-sixième session de la Sous-Commission de la promotion et la protection des droits de l'homme, 26 juillet-13 août 2004, Genève (Suisse). Des représentants de l'AJWRC y ont assisté pour présenter une déclaration écrite et faire des déclarations orales sur la question de l'esclavage sexuel militaire japonais pendant la Deuxième Guerre mondiale; iii) soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme, 14 mars-22 avril 2005, Genève (Suisse). Des représentants de l'AJWRC y ont fait des déclarations orales sur les questions de l'esclavage sexuel militaire japonais et le droit à l'éducation; iv) trente-huitième session du Comité contre la torture, 30 avril-18 mai 2007, Genève (Suisse). L'AJWRC a coordonné la présentation du premier rapport des ONG japonaises sur la violation des droits des femmes avec le soutien de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et a assisté à la session de

lobbying. L'AJWRC a également exhorté le Gouvernement japonais à assurer le suivi des recommandations faites par le Comité, en envoyant une lettre cosignée par 26 organisations et 112 personnes; v) l'AJWRC a présenté une lettre des ONG exhortant le Gouvernement japonais à réaffirmer son engagement en matière de promotion de la santé/des droits reproductifs, dans sa déclaration au « Sommet mondial 2005 » d'août 2005 et une déclaration des ONG concernant le rapport sur le Japon, du rapporteur spécial des Nations Unies sur le racisme, en septembre 2006.

**ii) Coopération avec les organismes des Nations Unies
et/ou institutions spécialisées sur le terrain et/ou au Siège**

L'AJWRC n'a pas reçu d'informations concernant la possibilité de coopérer avec les organismes des Nations Unies.

**iii) Initiatives prises par l'AJWRC pour soutenir les objectifs
de développement convenus au niveau international,
notamment les objectifs du Millénaire pour le développement**

Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

i) **Élimination de la violence contre les femmes.** L'AJWRC a organisé des campagnes sur les cas de violence sexuelle par les soldats américains stationnés dans des bases militaires d'Asie, notamment : a) soutien d'une action en justice pour viol d'une Philippine à Subic (Philippines), par la coordination d'un réseau de solidarité japonais pour verser des contributions financières, lancer un site de campagne japonais (août 2006), publier des déclarations (décembre 2005, septembre et décembre 2006), faire des visites de solidarité (juillet et décembre 2006) et mener une campagne internationale de pétition (octobre 2006); b) campagne concernant le viol d'une Australienne à Yokosuka (Japon), en assistant aux audiences du tribunal, en organisant un événement public (décembre 2007) et en diffusant des informations; et c) campagne de protestation contre l'impunité dans un cas de viol collectif sur une Japonaise à Hiroshima (Japon) (novembre 2007). L'AJWRC a également organisé des symposiums et séminaires sur la violence contre les femmes dans les zones de conflit et les situations post-conflituelles au Bangladesh (novembre 2007), en Indonésie (décembre 2005), au Cambodge (novembre 2005 et janvier 2006), dans la péninsule coréenne (octobre 2006 et mars 2007), au Népal (septembre 2005) et en Iraq (avril et septembre 2005), et participé à des campagnes nationales et internationales concernant l'esclavage sexuel militaire au Japon. D'autres activités pertinentes sont notamment : la publication d'une traduction en japonais d'un rapport rédigé par le Réseau des femmes Shan sur la violence sexuelle à l'encontre des femmes des minorités ethniques par la junte du Myanmar (mars 2004), l'organisation d'une campagne concernant un cas de violence sexuelle dans la Force japonaise d'autodéfense (mai 2007) et l'animation conjointe du symposium Japon/Corée sur les droits humains des femmes (5 juin 2004). L'AJWRC a également envoyé des lettres concernant divers cas de violence contre les femmes, aux autorités concernées de la République islamique d'Iran (mars et juillet 2007), du Myanmar (mars 2007), du Soudan (mars 2007) et de la Thaïlande (octobre 2007). L'AJWRC a également participé au JNATIP (Réseau japonais contre la traite des êtres humains) pour des activités de lobbying et d'éducation, quand le Gouvernement japonais préparait le plan d'action national contre la traite des êtres humains en décembre 2004.

ii) **Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.** Avec la participation de 79 autres organisations, l'AJWRC a lancé, en juin 2004, une campagne contre la tentative de révision de l'article de la Constitution japonaise sur les droits des femmes dans la famille. Parmi les principales activités : une campagne de pétition, des communiqués de presse (octobre 2004, mai, août et novembre 2005, juin 2006), des symposiums (novembre 2004, mars et avril, août, septembre et novembre 2005), des séminaires en divers endroits, la publication de brochures (juin 2005, janvier et mai 2006) et des activités de lobbying couronnées de succès, puisqu'elles ont donné lieu à l'abandon de sa tentative par le parti au pouvoir. L'AJWRC a également assuré le suivi et est intervenue dans les politiques gouvernementales et des administrations locales en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, en participant aux dialogues politiques et en organisant des campagnes de pétition avec d'autres groupements de femmes. Parmi les autres activités pertinentes, citons : une campagne contre la discrimination juridique à l'encontre des enfants nés en dehors du mariage (avril 2005), une campagne pour la voix des femmes dans les élections (janvier 2004-juillet 2005), une série de séminaires sur la participation des deux sexes au développement (octobre 2005-février 2006), une série d'ateliers pour lutter contre le recul des programmes d'égalité entre les sexes (avril-décembre 2006), des ateliers de formation pour les militantes féministes sur diverses questions, dont la meilleure diffusion des informations (octobre-décembre 2005), le développement de meilleur leadership (septembre-décembre 2007), ainsi que les Nations Unies et les droits des femmes (septembre-décembre 2007). Dans sa revue, l'AJWRC a également abordé des sujets tels que les femmes et les élections (avril 2004), l'examen de Beijing, 10 ans plus tard (novembre 2004), la traite des êtres humains (février 2005), les femmes et les catastrophes (mai 2005), la sécurité sociale (août 2005), le budget sexospécifique (novembre 2005), les femmes et les médias (mars 2006), le droit à la santé (juin 2006), la restructuration néolibérale (août 2006), la politique de sécurité (novembre 2006), les réfugiés (juin 2007), les travailleurs migrants (août 2007) et les femmes handicapées (novembre 2007).

iii) **Promotion de la santé/des droits reproductifs.** L'AJWRC a organisé un séminaire et publié une brochure sur le VIH/sida et les droits humains des femmes (juillet 2004), organisé une série de séminaires sur la mondialisation des soins et l'égalité entre les sexes (avril-décembre 2007) et une campagne contre la politique visant à contrer le déclin du taux de natalité qui viole des droits reproductifs des femmes (janvier 2007).

iv) **Autres activités dans le domaine de l'élimination de la discrimination raciale et de la promotion des droits civils et politiques.** L'AJWRC a fait une déclaration réclamant une solution pacifique au conflit dans la péninsule coréenne et dénonçant les attaques contre les Coréens de souche (octobre 2006), ainsi qu'une déclaration protestant contre la répression des manifestations et le meurtre d'un journaliste au Myanmar (octobre 2007). Il a aussi participé à des campagnes conjointes d'ONG contre le racisme.

2. Chambre de commerce, de l'industrie et de la production de la République argentine (Spécial; 1996)

1. Buts, objectifs et principaux domaines d'action de l'organisation

La Chambre de commerce, de l'industrie et de la production de la République argentine (CACIPRA) favorise l'esprit de partenariat entre les membres des secteurs du commerce, de l'industrie et de la production de la République argentine en général et fournit tous les moyens à sa portée pour défendre les intérêts généraux de ces secteurs. Elle a pour objet de contribuer à améliorer la qualité du commerce, de l'industrie et de la production de produits de base et manufacturés, en prenant les mesures nécessaires avant les autorités publiques et les entités privées, pour la promulgation et/ou le rejet de toute loi, résolution ou ordonnance, et en encourageant les plaintes contre les mesures qui affectent les intérêts ou la stabilité des membres de la CACIPRA. Proposer la création de règles juridiques différentes et/ou la modification totale ou partielle des réglementations existantes en vue de favoriser la prospérité des membres de l'institution et de la nation argentine. Mettre en place une bibliothèque d'intérêt général et spécialisée en questions économiques et financières. Éditer des publications périodiques spécialisées en commerce extérieur, qui mettent en perspective les lois, décrets, accords commerciaux et toutes autres informations pertinentes actualisées, nationales ou étrangères. Encourager les échanges commerciaux, culturels et touristiques conformément aux dispositions des sections 29 et 30 du décret n° 2182/72, promulgué par l'autorité nationale argentine du tourisme, et échanger des actions, plans et programmes avec différents organismes publics et privés, ainsi qu'avec d'autres pays. Certifier tous documents relatifs aux importations et exportations de produits primaires, manufacturés et industrialisés en tous genres, autorisés ou requis par les autorités nationales ou étrangères conformément aux réglementations applicables. Créer et maintenir les services généraux de conseil essentiels, dans le meilleur intérêt des membres de l'institution et de la nation argentine. Organiser et participer à des congrès, conventions et/ou réunions publiques et privées traitant de questions d'intérêt pour l'institution ou au bénéfice de ses membres, et suggérer aux autorités nationales, provinciales et municipales, ou aux organismes internationaux, des sujets en rapport avec l'objet de l'institution ou intéressant ses membres. Créer de nouvelles fondations et/ou participer à des fondations existantes, conclure des accords avec les organismes publics et/ou privés, nouer des liens avec d'autres organismes juridiques ou institutions, en fonction de leurs objectifs institutionnels. Créer des comités et sous-comités sur la base des domaines de spécialisation des membres de l'institution. Créer un tribunal général d'arbitrage de la CACIPRA pour intervenir dans tout litige relatif aux conflits et controverses issus d'activités commerciales, industrielles et autres comparables. Agir en qualité de médiateur en vertu des réglementations légales régissant les procédures alternatives de résolution des différends, en créant un département spécialisé à cet effet. Organiser des cours, conférences, séminaires, départements de recherche, programmes d'études et établissements de formation à tous les niveaux, visant à développer les ressources humaines nécessaires pour l'essor de la nation. Poursuivre et soutenir, par des actions spécifiques, les principes repris dans la Constitution nationale argentine, la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que d'autres instruments nationaux et internationaux, visant à éliminer toutes formes de discrimination. Promouvoir le droit au développement durable dans le domaine économique, social,

culturel, éducationnel et de la santé. Protéger et préserver les ressources naturelles et l'environnement, et améliorer la qualité de la vie.

2. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et/ou grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

La CACIPRA a soutenu les objectifs et programmes des Nations Unies par ses bulletins d'information : i) **2004** : cinquante-septième conférence annuelle du Département d'information publique (DPI)/ONG (octobre-décembre); Année internationale du riz et Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et son abolition (8-10 septembre), Siège des Nations Unies à New York; ii) **2005** : quarante-troisième session de la Commission du développement social (9-18 février), Siège des Nations Unies à New York; deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information qui s'est tenu à Tunis, (16-18 novembre) et Forum du développement des Nations Unies sur l'« Intégration des politiques économiques et sociales en vue de réaliser l'agenda de développement des Nations Unies », (14-15 mars), Siège des Nations Unies à New York; cinquante-huitième conférence annuelle DPI/ONG, (7-9 septembre), Siège des Nations Unies à New York; débat de haut niveau du Conseil économique et social – Conseil économique et social CACIPRA (4 avril); soixantième anniversaire des Nations Unies. Agenda pour la paix 2005 : le dernier espoir pour l'humanité. Déclaration de la Décennie de l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) des Nations Unies; Année internationale du microcrédit (janvier-février et décembre); iii) **2006** : un article sur l'Année internationale des déserts et de la désertification, préparé par un des consultants du Programme des Nations Unies pour le développement – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (PNUD – FAO) qui travaille dans notre institution, a été publié (avril-mai et juin-août); novembre-décembre 2006 article sur le Pacte mondial des Nations Unies – Responsabilité sociale des entreprises; iv) **2007** : Année polaire internationale – Eco Polar Ushuaia 06 (avril-mai et juin-août); Publication du DPI (avril-juillet) la *Voix publique des Nations Unies dans le monde*; le président et un délégué de la CACIPRA ont assisté à la soixantième conférence annuelle DPI/ONG, à New York, les 5-7 septembre 2007. La CACIPRA a participé à la journée anniversaire des Nations Unies au siège principal des Nations Unies à Buenos Aires.

3. Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou institutions spécialisées sur le terrain et/ou au Siège

Les étudiants de l'Institut d'enseignement supérieur de la CACIPRA ont préparé des articles sur les sujets suivants : i) **2004** : Année internationale du riz et Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et son abolition; ii) **2005** : Année internationale du microcrédit; iii) **2006** : Année internationale des déserts et de la désertification; iv) **2007** : Année polaire internationale. Des copies des meilleurs articles présentés ont été remises aux institutions argentines des Nations Unies.

3. Fondation pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales et les secours humanitaires (Spécial; 2004)

Partie I. Introduction

La création officielle et la structure institutionnelle de la Fondation IHH secours humanitaires, dont les bases préliminaires ont été jetées par un groupe caritatif pour fournir une aide humanitaire à la Bosnie-Herzégovine en 1992, pendant la guerre, ont été achevées en 1995. L'IHH veut atteindre toutes les régions frappées par la guerre, les catastrophes, la pauvreté et les violations des droits de l'homme et est d'avis que les initiatives civiles complètent l'intervention des États et des organisations internationales, pour résoudre les problèmes humanitaires. L'IHH a pour principal objectif d'apporter une aide humanitaire à toutes les personnes en détresse, victimes de la guerre, d'une catastrophe naturelle, etc., blessées, handicapées, sans abri, opprimées et souffrant de la famine, où qu'elles soient, et de prendre les mesures nécessaires pour empêcher toute violation de leurs droits et libertés fondamentales. L'IHH fournit essentiellement des vivres, des vêtements et des tentes dans les régions en crise, touchées par la guerre, les conflits et les catastrophes naturelles, pour répondre aux besoins urgents des victimes. La fondation fournit en outre des services de santé dans les régions frappées par la sécheresse et l'aridité, où la pauvreté et les privations sont devenues chroniques, et mène des projets à long terme destinés à aider les populations locales à subvenir à leurs propres besoins. Dans ce contexte, des programmes de formation professionnelle sont organisés pour les familles, les orphelinats reçoivent les services nécessaires, des services de santé tels que les maternités et dispensaires mobiles sont dispensés, de même que les services éducationnels, notamment la création de centres de recherche et informatiques. Le parlement turc a décerné à l'IHH le « Prix d'honneur du parlement » et la Direction générale turque des fondations l'a élue « Fondation qui utilise ses ressources de la manière la plus efficace ». L'IHH, qui travaille sans discontinuer depuis sa constitution, continuera à œuvrer partout.

Partie II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

2006 : Notre représentant a assisté à la quarante-quatrième session de la Commission du développement social, 8-17 février 2006, au Siège des Nations Unies à New York et contribué à la table ronde sur l'éradication de la pauvreté (1997-2006).

ii) Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou institutions spécialisées sur le terrain et/ou au Siège

2005 : Bursa (Turquie), 28-29 septembre 2005, atelier et consultation de haut niveau sur le renforcement des compétences du Réseau d'information régional des organisations non gouvernementales des Nations Unies en Turquie (UN-ONG-

IRENE/Turquie), organisés par la section UN-ONG-IRENE/ONG du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, avec la Fédération des Turcs des Balkans et des associations pour les immigrés (Fédération BGF).

2006 : Programmes pour la Journée mondiale des réfugiés avec la coopération du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), 20 juin 2006 à Istanbul (Turquie). Organisation d'une exposition photo concernant les réfugiés.

2007 : Notre représentant a assisté à la réunion du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) concernant l'amélioration des conditions des réfugiés en Turquie, au centre de la Commission internationale catholique pour les migrations (ICMC), en Turquie.

2007 : Notre représentant a contribué aux préparatifs des programmes de la Journée des réfugiés, au Helsinki Citizens Assembly, Istanbul, en Turquie.

iii) Activités pour soutenir les objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1 : éliminer l'extrême pauvreté et la faim : Cible 1 : réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour :

i) des aides alimentaires d'urgence ont été distribuées au Pakistan, en Indonésie, en Palestine, en Afghanistan, en Iraq, au Bangladesh, au Liban, en Jordanie, en Somalie, au Niger, au Burkina Faso, au Nigeria et au Soudan = 5 millions; ii) des logements ont été construits pour les populations pauvres et dans le besoin = 1 000; iii) des programmes de soins aux orphelins ont été menés à bien = 10 000. **Cible 2 : réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim :** i) des colis alimentaires ont été distribués dans plus de cent pays = 10 millions; ii) des vêtements ont été distribués dans plus de 30 pays = 500 000; iii) de la viande « Qurbani » a été distribuée dans 111 pays et régions = 4 millions.

Objectif 2 : assurer une éducation primaire pour tous : Cible 3 : donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires : i) des écoles ont été construites (Burkina Faso 1, Pakistan 4, Palestine 5, Bangladesh 1, Bosnie-Herzégovine 1, Mongolie 1, Liban 1, Soudan 1, Afghanistan 1) = 5 000; ii) des écoles ont été rénovées (Pakistan 1, Mongolie 1, Afghanistan 13) = 3 000; iii) des élèves ont bénéficié d'une bourse d'études = 1 000; iv) des fournitures de papeterie ont été distribuées dans cinquante pays; v) des bibliothèques ont été créées et gérées = 5 000; vi) des orphelinats ont été construits et dirigés (Indonésie, Pakistan, Bangladesh, Myanmar) = 6 000.

Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : Cible 4 : éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard : i) le Skill Education Institute a été créé pour les veuves en Somalie = 1 000.

Objectif 4 : réduire la mortalité des enfants : Cible 5 : réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans : i) une unité de soins pour enfants a été construite pour l'hôpital Khair, en Palestine = 5 000.

Objectif 5 : améliorer la santé maternelle : Cible 6 : réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle : i) des salles d'accouchement ont été construites (Iraq 1, Niger 1, Burkina Faso 1) = 5 000; ii) des hôpitaux et polycliniques ont été construits (Palestine 2, Iraq 1, Liban 1, Pakistan 1) = 1 000.

Objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies : Cible 7 : stopper la propagation du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise VIH/sida et commencer à inverser la tendance actuelle : i) des conférences ont été organisées sur le sida au Ghana = 1 000; ii) traitements contre le choléra pour les victimes d'inondations au Pakistan = 1 000. **Cible 8 : maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle :** i) des opérations de la cataracte ont été pratiquées et les maladies des yeux traitées (Soudan, Bénin, Tchad, Ghana, Niger, Pakistan, Togo, Bangladesh, Afghanistan, Myanmar) = 30 000.

Objectif 7 : assurer un environnement durable : Cible 10 : réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre : i) des puits ont été ouverts (Éthiopie, Somalie, Burkina Faso, Djibouti, Bangladesh, Indonésie, Afghanistan, Palestine, Iraq, Tchad, Guinée, Soudan, Niger) = 2 millions; ii) des aqueducs ont été ouverts au Niger = 13 000; iii) des ouvrages hydrauliques ont été créés en Palestine = 25 000.

Objectif 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement : Cible 13 : s'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés : i) des centres culturels ont été construits (Éthiopie 2, Somalie 4, Liban 2, Palestine 3, Albanie 1, Cameroun 2, Soudan 1, Pakistan 1, Afghanistan 4, Jordanie 1, Kosovo 1, Bosnie-Herzégovine 1 = 50 000; ii) des agriculteurs ont été parrainés par le don de bétail (Niger, Bosnie-Herzégovine) = 2 500; iii) différentes semences ont été distribuées aux agriculteurs du Liban = 1 000. **Cible 16 : en coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile :** i) des cours de formation des compétences ont été organisés (Palestine, Jordanie, Turquie, Bosnie-Herzégovine, Afghanistan, Albanie, Bulgarie, Géorgie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Mongolie) = 10 000; ii) des séminaires ont été organisés dans différentes disciplines = 4 500. **Cible 18 : en coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous :** i) des laboratoires informatiques ont été créés à l'école (Palestine 1, Niger 1, Bangladesh 1, ancienne République yougoslave de Macédoine 1, Albanie 1, Jordanie 10) = 10 000; ii) des laboratoires de chimie ont été ouverts (Niger 1) = 2 000; iii) une chaîne de télévision a été créée au Kosovo = 1,5 million; iv) une station radio a été créée à Madagascar = 10 000.

4. Centre palestinien pour les droits de l'homme (Spécial; 2000)

Partie I. Introduction

1. Le Centre palestinien pour les droits de l'homme (PCHR) est une organisation palestinienne indépendante pour les droits de l'homme, une association sans but lucratif établie dans la ville de Gaza. Le PCHR a été constitué en 1995 par un groupe de juristes palestiniens et de militants pour les droits de l'homme, en vue de i) protéger les droits de l'homme et promouvoir l'État de droit conformément aux normes internationales, ii) créer et développer des institutions démocratiques et une société civile active, tout en encourageant la culture démocratique dans la société palestinienne, et iii) soutenir tous les efforts destinés à permettre au peuple

palestinien d'exercer ses droits inaliénables en matière d'autodétermination et d'indépendance, conformément au droit international et aux résolutions des Nations Unies. Dans le cadre de son mandat, le PCHR assure la représentation et l'assistance en justice *pro bono*, s'occupe de sensibilisation internationale et contribue à la compréhension de la situation des droits de l'homme dans la Bande de Gaza et les Territoires occupés palestiniens (TOP) par la préparation de nombreux rapports et documents de synthèse.

2. Le 6 octobre 2005, le PCHR a été accepté en tant que membre organisationnel du Consortium international pour l'aide juridique (ILAC). En outre, en mars 2007, le Centre est devenu membre de la Coalition internationale contre la peine de mort.

Partie II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

- 1) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou grandes conférences et autres réunions des Nations Unies**
- 2) Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou institutions spécialisées sur le terrain et/ou au Siège**

Le mandat du PCHR correspond parfaitement aux principes et objectifs des Nations Unies, en particulier ceux qui visent à « encourager le respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». Le PCHR participe activement aux forums intergouvernementaux appropriés, dans la plus grande mesure possible. Néanmoins, le régime de fermeture imposé par les autorités israéliennes à la Bande de Gaza est très restrictif à cet égard. Dès lors, le PCHR promeut le travail des Nations Unies essentiellement par le biais de sa vaste action dans les TOP. La documentation du Centre fait office de principal point de référence, à la fois pour les organisations des Nations Unies – notamment le Bureau de coordination des affaires humanitaires (BCAH), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) – et d'autres organisations internationales pour les droits de l'homme, telles que Human Rights Watch et Amnesty International. En fournissant une documentation et des rapports nombreux et crédibles, le PCHR s'efforce de circonvenir le régime de bouclage et de promouvoir les protections accordées à la population civile des TOP.

Le présent rapport porte sur quatre domaines du travail du PCHR en relation avec le mandat de l'ECOSOC : i) la fourniture d'aide juridique *pro bono*, ii) la documentation et les rapports, iii) la sensibilisation internationale et iv) la formation. Seules les questions spécifiquement en rapport avec les droits économiques, sociaux et culturels (ESCR) y sont détaillées et les données reprises ne représentent dès lors qu'une partie du travail du PCHR dans le cadre de son mandat et de la promotion des droits de l'homme.

i) Aide judiciaire

Tout au long de la période examinée, le PCHR a fourni une vaste représentation et une aide judiciaire *pro bono* à ses clients. De nombreux problèmes de statut personnel et de droit de la famille ont été portés devant le système judiciaire national de la charia (loi islamique). Beaucoup de ces actions ont trait à la discrimination institutionnalisée en fonction du sexe. Le PCHR poursuit également

les affaires pénales devant les tribunaux israéliens. Seules les actions relatives à des points du mandat de l'ECOSOC – notamment les restrictions de la liberté de mouvement, les démolitions de logements, la destruction des biens, la confiscation des terres et les attaques de pêcheurs – sont abordées ici.

En 2004, 321 cas ont été portés devant le système judiciaire de la charia, tandis que 696 affaires pénales étaient portées devant les tribunaux israéliens. En 2005, 452 actions ont été portées devant le système judiciaire de la charia, tandis que 655 affaires pénales étaient soumises aux tribunaux israéliens. En 2006, 596 causes ont été portées devant les tribunaux de la charia et 213 affaires pénales devant les tribunaux israéliens. En 2007, 547 affaires ont été portées devant le système judiciaire de la charia et 217 actions pénales ont été portées devant les tribunaux israéliens. Pendant la période étudiée, des conseils juridiques gratuits ont été fournis à d'innombrables personnes.

ii) Documentation et rapports

En vue de fournir des informations détaillées concernant la situation des droits de l'homme dans les TOP, le PCHR prépare une documentation extensive et des rapports détaillés concernant les droits civils et politiques, sociaux, économiques et culturels. Chaque année, des rapports spécifiques sont élaborés sur des questions relatives aux mandats de l'ECOSOC et de l'ONU, notamment des rapports annuels et périodiques, notamment sur : « l'impact du bouclage de la Bande de Gaza par Israël, sur les droits économiques, sociaux et culturels » et les « violations israéliennes de la liberté de culte des Palestiniens ».

En 2004, 21 rapports détaillés ont été publiés ainsi que 17 communiqués de presse en matière d'ESCR, et les travailleurs de terrain ont examiné 4 130 cas de violation des ESCR. En 2005, 13 rapports détaillés spécifiques et 17 communiqués de presse en matière d'ESCR ont été publiés, tandis que les travailleurs de terrain enquêtaient sur 47 affaires liées aux ESCR. En 2006, 24 rapports détaillés ont été publiés, ainsi que 20 communiqués de presse en matière d'ESCR, et les travailleurs de terrain ont documenté, notamment, la démolition de 934 logements et le rasage de 4 419 donumms¹ de terres agricoles. En 2007, 14 rapports détaillés ont été publiés, en plus de 30 communiqués de presse en matière d'ESCR et les travailleurs de terrain du PCHR ont documenté, notamment, la démolition de 131 logements et le rasage de 1 190 donumms de terres agricoles.

iii) Sensibilisation internationale et régionale

En dépit des difficultés de mouvement et d'accès de et à la Bande de Gaza, le PCHR contribue largement à la sensibilisation aux droits de l'homme, à la fois en participant à des conférences et réunions internationales et régionales, et en accueillant des délégations internationales et régionales. Au cours de la période étudiée, des représentants du PCHR ont assisté à 106 réunions internationales, notamment des délégations spécifiques en France et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en 2004 et à la Conférence des Nations Unies pour les ONG en Palestine en 2006. Au cours de la période étudiée, le PCHR a reçu 134 délégations, dont Pierre Sane, sous-directeur du secteur général des sciences humaines et sociales de l'UNESCO, Costanza Farina, chef de bureau à l'UNESCO en 2004, le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la

¹ Un donumm équivaut à 1 000 mètres carrés.

situation des droits de l'homme dans les TOP en 2004, 2005, 2006, ainsi que le responsable des affaires politiques régionales de l'UNESCO et le responsable de l'OHCHR de l'ONU en 2007. Depuis 2004-2005, le PCHR a fait 14 interventions et interventions conjointes à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et l'ECOSOC, sur des sujets comme l'intégration des droits humains des femmes et la généralisation d'une perspective antisexiste, ainsi que les droits de l'enfant. En 2006, l'unité internationale a fait une intervention aux Nations Unies sur la destruction délibérée de l'infrastructure palestinienne et l'escalade massive des violations des droits de l'homme dans la Bande de Gaza, ainsi qu'une intervention à l'Assemblée générale des Nations Unies sur la construction du mur de séparation en Cisjordanie et une intervention auprès du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme. En outre, Raji Sourani, directeur du PCHR, a assisté aux sessions de l'ECOSOC à Genève, le 7-8 septembre 2006 et Eoin Murray, membre du personnel du PCHR, a assisté aux sessions de l'ECOSOC du 8-9 mars 2005.

3) Initiatives entreprises par l'organisation pour soutenir les objectifs du Millénaire pour le développement

iv) Formation

La diffusion, l'éducation et la formation entreprises par le PCHR ont contribué à protéger les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Au cours de la période examinée (2004-2007), le PCHR a organisé 76 sessions de formation pour un large éventail de participants, notamment des cours de droits de l'homme pour les membres du personnel des écoles, les femmes policiers, les militantes pour les droits des femmes, les jeunes juristes et les professionnels de la médecine, les ONG et les observateurs des droits de l'homme. En ce qui concerne l'OMD 3 (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), le PCHR a étudié les femmes participant aux formations : en 2007, sur un total de 482 stagiaires, 54,6 % étaient des femmes palestiniennes. Toujours dans le cadre de l'OMD 3, l'unité des femmes a organisé des conférences sur les droits des femmes et des enfants – 407 au cours de la période examinée – et plusieurs ateliers sur les mécanismes de protection juridique pour les victimes de violence à l'encontre des femmes, sur les femmes et la participation politique, et sur les femmes et le droit. En 2007, l'unité de formation a organisé 14 conférences, pour 300 personnes, sur les droits assurés par la législation sur les droits de l'homme, notamment le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. L'unité des femmes et l'unité de formation ont mené leurs activités en coopération et en coordination avec plusieurs organismes des Nations Unies, notamment l'OHCHR, UNRWA et UNIFEM.

5. Volontari nel mondo (Spécial; 2004)

Partie I. Introduction

Volontari nel mondo (FOCSIV) est une fédération de 61 organisations chrétiennes de services bénévoles internationaux, qui s'attache à promouvoir la justice sociale, la solidarité, la compréhension internationale et la coopération au développement. La FOCSIV a pour but de sensibiliser aux problèmes dus aux privations et à l'injustice sociale, d'affirmer la dignité humaine, de lutter contre la

faim et la pauvreté, d'établir une culture de paix et de non-violence, et de promouvoir le développement social et économique dans les pays pauvres. La Fédération travaille quotidiennement à des projets sur le terrain ainsi qu'à des actions internationales, nationales ou locales, en vue d'améliorer l'engagement des citoyens du monde entier dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice sociale.

La Fédération Volontari nel mondo – FOCSIV pourrait être nettement plus performante dans la mise en œuvre des programmes des Nations Unies mais ses maigres ressources limitent ses activités. Elle est impliquée principalement dans les activités de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) dont le siège est situé à Rome, en raison de l'engagement de la Fédération en matière de commerce et d'agriculture.

i. Buts, objectifs et principaux domaines d'action de l'organisation

En vue de réaliser et de respecter ses engagements, la FOCSIV participe à différentes activités : i) **projets de développement** : ces 35 dernières années, plus de 15 000 bénévoles italiens sont allés sur le terrain, à court et à long terme, offrant leur aide et leurs compétences professionnelles dans le cadre des projets de la FOCSIV. En 2007, la FOCSIV avait 647 bénévoles dans 77 pays, pour 766 interventions de développement au bénéfice de 42 millions de personnes. La FOCSIV est fermement convaincue que les efforts concrets et à long terme, comme ceux de ses bénévoles, peuvent contribuer à l'émancipation progressive de chaque être humain, par des échanges réels et fructueux entre les peuples, jetant des ponts de solidarité entre pays pauvres et pays riches; ii) **service bénévole et formation** : « InformarVi » est le bureau d'information de la FOCSIV, créé pour ceux qui découvrent le service volontaire international. Le bureau fournit des informations sur les cours de formation et les possibilités et occasions concrètes de s'engager à l'étranger, par le biais du service volontaire international, du service civil volontaire, des camps de travail, des voyages responsables et du Programme des volontaires des Nations Unies (VNU) – la FOCSIV est le coordinateur de VNU pour l'Italie depuis 1997. En outre, en collaboration avec le Bureau des projets de développement, le Bureau de formation et du service volontaire définit les projets impliquant des volontaires du service civil, sélectionne et recrute les candidats volontaires, organise des cours de formation et assure le suivi des activités bénévoles connexes sur le terrain; iii) **campagnes, sensibilisation du public et éducation au développement** : parallèlement, la Fédération favorise les campagnes de sensibilisation et d'éducation au développement en Italie, en tant que puissant levier de la solidarité internationale, en se concentrant sur les apports des Nations Unies ou en suivant les principales réunions internationales.

Parmi les principales campagnes et événements lancés ces dernières années (2004-2007) : i) en 2002, la FOCSIV a lancé, en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales, la campagne « **Pas de dumping** » pour faire disparaître les subventions aux exportations et affirmer la souveraineté alimentaire dans les pays en développement. Le principal outil de la campagne était une carte postale en ligne invitant les représentants des gouvernements et les institutions de l'Union européenne à élaborer et adopter des politiques destinées à réduire de moitié la pauvreté extrême et la faim à l'horizon 2015. En outre, pendant 4 ans (2002-2005), le personnel de la FOCSIV a sillonné l'Italie, organisant des séminaires et des réunions et distribuant des affiches, des cartes, des publications et des brochures. En 2005, la FOCSIV a recueilli plus de 50 000 signatures et le soutien en ligne de 3 238 personnes à la campagne. La campagne s'est terminée par l'envoi de

80 000 cartes postales au Premier Ministre italien, Silvio Berlusconi, et à Pascal Lamy, ancien commissaire européen en charge du commerce; ii) en 2007, la FOCSIV a participé à la campagne conjointe de Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE)-Caritas Internationalis « **Faites que l'aide fonctionne, le monde ne peut pas attendre** ». La mobilisation massive exhortait les dirigeants les plus puissants du monde à tenir les promesses faites au Sommet du G-8 au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Gleneagles, 6-8 juillet 2005), au Sommet du G-8 en Allemagne (Heiligendamm, 6-8 juillet 2007). À l'échelon national, la campagne était menée en collaboration avec les principales associations catholiques italiennes. Le grand événement de la campagne était la « Tournée des évêques ». Une tournée au cours de laquelle les dirigeants de l'Église catholique des pays en développement et développés ont rencontré le Premier Ministre britannique Tony Blair, le Chancelier allemand Angela Merkel, le Premier Ministre italien Romano Prodi et le pape Benoît XVI; iii) **mobilisation et lobbying** : enfin, la Fédération a mené des activités de lobbying auprès des institutions nationales et internationales. À l'échelon national, la FOCSIV a mené des activités auprès du parlement et du gouvernement, en particulier du Premier Ministre, du Ministère des affaires étrangères, du Ministère de la solidarité sociale, du Ministère de l'agriculture et de la politique forestière. Au niveau international, la FOCSIV a renforcé ses relations avec l'Union européenne et le Parlement européen, par un dialogue constant avec la Direction générale du développement et la Direction générale pour la jeunesse.

ii) Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou institutions spécialisées sur le terrain et/ou au Siège

Volontari nel mondo – FOCSIV a également renforcé ses relations avec les Nations Unies en poursuivant son travail au sein du Programme des volontaires des Nations Unies (VNU) et en participant aux réunions internationales importantes : i) **dialogue de haut niveau sur le financement du développement** (Siège des Nations Unies, New York, 23-25 octobre 2007). La FOCSIV a assisté et fait pression pour une déclaration finale comprenant des indications en vue de soutenir le Consensus de Monterrey de 2002. Cette activité de lobbying de la FOCSIV se basait sur le document « De Monterrey à Doha : la voie du progrès » présenté par les ONG suivantes, ayant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies : Caritas Internationalis et Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE). Le 22 octobre 2007, le directeur général de la FOCSIV a assisté aux auditions informelles de la société civile sur le financement du développement, dont le thème général était la « Participation de la société civile concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre du consensus de Monterrey et la tâche à accomplir ». Cette réunion a eu lieu au Siège des Nations Unies aussi. CIDSE et South Centre ont coorganisé une table ronde intitulée « Questions choisies concernant le financement pour le développement : flux de capitaux Sud-Nord et recherche de sources de financement novatrices », où le directeur général de la FOCSIV a fait un discours officiel, intitulé « Agenda inachevé de la taxation, des sources de financement novatrices et du financement du développement »; ii) **Sommets du G-8** [8-10 juin 2004, Sea Island (États-Unis d'Amérique); 6-8 juillet 2005, Gleneagles (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord); 15-16 juillet 2006, Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie); 6-8 juin 2007, Heiligendamm (Allemagne)]. Le directeur général de la Fédération a participé à ces réunions, s'impliquant activement dans les forums de la société civile, organisés chaque année dans le pays d'accueil pendant les Sommets du G-8;

iii) **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) :** la FOCSIV a participé aux réunions régulières des organes directeurs de la FAO, en qualité d'acteur social au sein du Comité de planification des organisations non gouvernementales internationales/organisations de la société civile pour la souveraineté alimentaire et, à l'occasion, en qualité d'observateur représentant CIDSE qui a un statut de liaison auprès de la FAO. La participation de la FOCSIV est régie par une procédure d'accréditation nécessaire pour chaque réunion de la FAO. Forum spécial de la FAO [18-20 septembre 2006, siège de la FAO, Rome (Italie)] : à l'occasion de cette réunion spéciale de haut niveau, axée sur les questions de commerce et d'agriculture et leurs impacts sur le développement, la FOCSIV a activement participé à l'organisation de la mobilisation de la société civile intitulée « Nous devons combattre la faim ». Une action de sensibilisation d'un mois a été organisée, impliquant plus de 200 organisations de la société civile, en vue de diffuser le principe de la souveraineté alimentaire qui doit être réalisé dans le monde entier.

iii. Autres conférences, réunions et événements

Forum social mondial : [26-31 janvier 2005, Porto Alegre (Brésil), et 20-25 janvier 2007, Nairobi (Kenya)]. Des représentants ont assisté à la réunion liée au thème central « Un autre monde est possible », en vue de contribuer à nouer des relations fortes entre différents mouvements, organisations et associations de la société civile.

Sixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce : [13-18 décembre 2005, Hong Kong (Chine)] et suivi : la FOCSIV a participé en qualité de membre de la délégation italienne. En outre, en tant que membre italien de CIDSE (Coopération internationale pour le développement et la solidarité), la FOCSIV a présenté un document de synthèse CIDSE – Caritas Internationalis « Agir concrètement pour réduire la pauvreté » et participé à des réunions avec le représentant permanent du Saint-Siège et les ambassadeurs auprès de l'Organisation mondiale du commerce à Genève, ainsi que d'autres représentants du gouvernement pour la préparation de la Conférence ministérielle, et aux ateliers suivants, organisés pour améliorer les connaissances de la société civile du Sud concernant les questions relatives à l'accord sur l'agriculture, notamment les subventions, les produits spéciaux, les mécanismes spéciaux de sauvegarde et les problèmes des produits de base.

Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural : [7-10 mars 2006, Porto Alegre (Brésil)]. À l'occasion de cette réunion internationale, la FOCSIV a assisté au « Forum terre, territoire et dignité » promu par le Comité de planification des organisations non gouvernementales internationales/organisations de la société civile pour la souveraineté alimentaire (6-9 mars 2006, Porto Alegre, Brésil). La FOCSIV a fait pression en présentant ses propositions dans une optique de souveraineté alimentaire, sur des questions relatives à la réforme agraire et au développement rural.

iii) Activités pour soutenir les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

En 2005, la FOCSIV a mené la « **Campagne internationale relative aux objectifs du Millénaire pour le développement** », pour promouvoir et informer les organisations intéressées de ce que sont les objectifs du Millénaire pour le développement, comment les réaliser et ce que la société civile peut faire.

En 2005, la FOCSIV a lancé la campagne nationale : « **Horizon 2015 : commerce et souveraineté alimentaire** » financée par le Ministère italien des affaires étrangères, toujours inspirée de la campagne des objectifs du Millénaire pour le développement.

Objectif 1 – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim : En 2005, la FOCSIV a participé à la campagne conjointe de CIDSE (Coopération internationale pour le développement et la solidarité) « **Respectez votre engagement, éradiquez la pauvreté** ». Le temps presse! Voilà le message clé du lancement de la campagne mondiale, le 12 janvier 2005, au Forum social mondial, à Porto Alegre (Brésil). Un exemplaire géant d'une carte postale envoyée à Tony Blair par des citoyens du monde entier a été dévoilé au lancement. L'évêque de Sao Paulo, Don Demetrio Valentini et le célèbre théologien brésilien, Leonardo Boff, ont été parmi les premiers à signer la carte postale.
